



TARIFS MUNICIPAUX 2020

Code document : TARIFS

TARIFS MUNICIPAUX

Effet au 1 ^{er} septembre	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
Cirques (par jour) - surface supérieure à 1 000 m ² : - surface comprise entre 500 et 1 000 m ² : - surface inférieure à 500 m ² : Versement d'une journée d'occupation lors de la réservation - Réfaction de 50 % sur les tarifs à la journée à compter du 2 ^{ème} jour	204,00 €	207,00 €	99,00 €	101,00 €
	63,00 €	64,00 €		
Manèges - hors jours de foire (par jour) - période des fêtes de fin d'année : du 25 novembre au 7 Janvier - hors période de fêtes de fin d'année	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
	5,50 €	11,00 €	5,50 €	11,00 €
	3,30 €	11,00 €	3,30 €	11,00 €
Manèges - Foire Teillouse (Foire fleurie : le tarif appliqué sera de 50 % du tarif indiqué) Manège dont la surface est comprise entre 0 et 200 m² Tarif par m ² , par foire pour les 100 premiers m ² Tarif par m ² , par foire pour les m ² supplémentaires Manège dont la surface est supérieure à 200 m² Forfait par manège et par foire Stationnement caravane : Participation eau, électricité, nettoyage terrain par famille, par période de 7 jours maximum - Tarif pour 4 caravanes maxi)	REDON ET EXTERIEUR	REDON ET EXTERIEUR		
	1,60 €	1,60 €		
	1,00 €	1,00 €		
	264,00 €	264,00 €		
	40,00 €	40,00 €		
Marchés Plein air : - Abonné (le ml/jour) - Abonné - forfait mensuel usage électricité - Non abonné et commerçant non sédentaire hors marché à raison d'une vente par semaine (vente d'huitres, camions pizza, galettes, ...) (le ml/jour) - Non abonné : supplément usage d'électricité (forfait par jour) Halles : Droit de place des abonnés pour 3 jours par semaine (le ml/mois) Droit de place des abonnés pour 1 jour (le ml/jour) Droit de place espace démonstration pour non abonné (le ml/jour) Forfait mensuel usage électricité (par vitrine, par jour de présence) Minimum de perception si émission d'une facturation ultérieure	0,80 €	0,80 €	6,10 €	6,10 €
	1,40 €	1,40 €	2,00 €	2,00 €
	15,10 €	15,10 €		
	1,50 €	1,50 €		
	2,20 €	2,20 €		
	6,10 €	6,10 €		
	5,10 €	5,00 €		
Fêtes, manifestation exceptionnelle, marché à thème (Braderie, Teillouse, Toussaint, Noël, marché du livre, marché des créateurs...) - Particulier, association à but lucratif, professionnel. Le ml correspond à la longueur de la façade de vente Halles (le ml/jour) Plein air (le ml/jour) Halles et Plein air : supplément usage d'électricité (forfait par jour) Associations à but non lucratif Minimum de perception si émission d'une facturation ultérieure	4,50 €	4,60 €	3,20 €	3,30 €
	2,00 €	2,00 €	Gratuit	Gratuit
	5,00 €	5,00 €		

TARIFS MUNICIPAUX

Effet au 1 ^{er} septembre	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Terrasses couvertes d'une surface maximale de 25 m² (le m²/an) : Plein tarif Surface supérieure à 25 m ² : Plein tarif de 0 à 25 m ² et 50 % du plein tarif sur les m ² au-delà	78,00 €		78,00 €	
Terrasses de plein air protégées (le m²/mois) Du 1 ^{er} avril au 31 octobre Autres périodes	5,30 € 2,60 €		5,30 € 2,60 €	
Terrasses de plein air non protégées (le m²/mois) Du 1 ^{er} avril au 31 octobre Autres périodes Supplément retransmission audiovisuelle des évènements sportifs (Forfait par jour de diffusion)	3,80 € 1,70 € 52,00 €		3,80 € 1,70 € 52,00 €	
Foires ou salons, autres organisations à caractère commercial (location totalité des halles)	373,00 €	479,00 €	380,00 €	490,00 €
Autres occupations du domaine public	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Etals divers ou mobilier de vente devant les magasins par commerçants sédentaires (le m ² /an)	39,80 €		39,80 €	
Supports d'enseignes publicitaires (le m ² /an)	60,00 €		60,00 €	
Etals divers ou mobilier de vente pour démonstrateur ou posticheur (le ml/jour)		10,40 €		10,40 €
Occupation du domaine public par véhicule : applicable aux camions de vente d'outillage		92,00 €		92,00 €
Occupation exceptionnelle : animation commerciale ou publicitaire (forfait/jour/surface équivalente à un terrain de football, soit environ 6700 m ²)	1 574,00 €		1 600,00 €	
Matériels par jour	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Gratuité pour les associations redonnaises membres d'un office municipal ou subventionnées par la Ville de Redon , les établissements scolaires redonnais et les administrations étatiques et hospitalières				
Table (l'unité)	3,80 €	5,00 €	3,90 €	5,10 €
Banc (l'unité)	1,20 €	1,70 €	1,20 €	1,70 €
Chaise (l'unité)	0,40 €	0,50 €	0,40 €	0,50 €
Grille d'exposition (l'unité)	4,10 €	6,20 €	4,20 €	6,30 €
Panneau d'exposition (l'unité)	1,90 €	3,00 €	1,90 €	3,10 €
Barrière (l'unité)	1,80 €	2,40 €	1,80 €	2,40 €
Podium de 100 m ² (le m ²)	3,80 €	5,00 €	3,90 €	5,10 €
Isoloir (l'unité)	10,00 €	20,00 €	10,20 €	20,30 €
Urne (l'unité)	15,00 €	25,00 €	15,30 €	25,40 €
Régie (3x3)	25,00 €	40,00 €	25,40 €	40,70 €
Praticable	3,80 €	5,00 €	3,90 €	5,10 €
Chapiteau (8 x6 m) au forfait, uniquement pour les personnes morales	160,00 €		162,70 €	
Minimum de perception	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Podium roulant bâché (48 m²) y compris transport dans un rayon de 20 km de Redon Par journée (A partir du 2 ^{ème} jour application du demi-tarif sur le tarif à la journée)	180,00 €		183,00 €	
Chalets en bois				
Le week-end	70,00 €		70,00 €	
La semaine	107,00 €		107,00 €	
Le mois	206,00 €		206,00 €	
Animations de Noël : - Location chalet du lundi au dimanche (Forfait)	81,00 €		81,00 €	
- Location chalet (par jour)	20,50 €		20,50 €	

TARIFS MUNICIPAUX

PERISCOLAIRE - SOCIAL (Effet : à la rentrée scolaire)	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Restauration scolaire				
Elémentaire	4,25 €	5,00 €	4,30 €	5,05 €
Maternelle	4,05 €	4,75 €	4,10 €	4,80 €
Repas pris à la restauration sans inscription préalable dans les délais (maternelle ou élémentaire)	4,50 €	5,00 €	4,60 €	5,05 €
Application du quotient familial, tel qu'il est calculé par la C.A.F. pour les redonnais, les résidents des communes participant aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Redon et pour les enfants scolarisés en CLIS.				
Elémentaire : Quotient Familial				
- Tranche 1 0 à 380	1,10 €		1,10 €	
- Tranche 2 381 à 460	1,52 €		1,55 €	
- Tranche 3 461 à 480	2,15 €		2,20 €	
- Tranche 4 481 à 530	2,68 €		2,70 €	
- Tranche 5 531 à 550	3,52 €		3,60 €	
- Tranche 6 551 à 600	3,83 €		3,90 €	
- Tranche 7 601 à 740	4,04 €		4,10 €	
Maternelle : Quotient Familial				
- Tranche 1 0 à 380	1,05 €		1,05 €	
- Tranche 2 381 à 460	1,42 €		1,45 €	
- Tranche 3 461 à 480	2,05 €		2,10 €	
- Tranche 4 481 à 530	2,57 €		2,60 €	
- Tranche 5 531 à 550	3,52 €		3,60 €	
- Tranche 6 551 à 600	3,73 €		3,80 €	
- Tranche 7 601 à 740	3,94 €		4,00 €	
Repas Adulte (Enseignant, stagiaire rémunéré ou personnel communal)		4,35 €		4,40 €
Repas Adulte visiteur (Intervenant extérieur, prestataire, membres d'associations)		10,25 €		10,40 €
Repas Enfant visiteur (CLSH extérieurs,...)		5,00 €		5,10 €
Garderie - Ecoles maternelles - Forfait par jour et par période (Goûter offert l'après-midi)				
Matin ou Midi ou Soir	1,10 €	1,65 €	1,15 €	1,70 €
Journée	3,10 €	4,45 €	3,15 €	4,60 €
Garderie - Ecoles élémentaires - Forfait par jour et par période (Goûter offert l'après-midi)				
Matin	0,59 €	0,90 €	0,60 €	0,95 €
Midi	1,06 €	1,38 €	1,10 €	1,45 €
Soir de 18h00 à 18h30	1,49 €	1,81 €	1,55 €	1,90 €
Activités du soir dans les écoles (études surveillées, accompagnement scolaire) par jour	1,49 €	1,81 €	1,55 €	1,90 €
Agent du chantier d'insertion ou stagiaire non rémunéré: repas du midi	2,10 €		2,25 €	
PÔLE ENFANCE et JEUNESSE (Effet au 1 ^{er} septembre)				
Accueil de loisirs municipal				
Application des quotients familiaux aux Redonnais et des aides aux temps libres pour les mini-camps organisés durant les vacances scolaires. (Voir annexe)				
Mercredis, petites et grandes vacances (plein tarif)				
Par jour avec repas (Tarif du jour sans repas et tarif du repas)	10,65 €	15,45 €	10,80 €	15,70 €
Par jour sans repas	6,40 €	10,45 €	6,50 €	10,65 €
Par demi-journée avec repas (Tarif demi-journée sans repas et tarif du repas)	8,70 €	11,10 €	8,80 €	11,25 €
Par demi-journée sans repas	4,45 €	6,10 €	4,50 €	6,20 €
Dépassement horaire après 18h30 (par période de 15 minutes, toute période commencée étant due)	2,45 €	2,45 €	2,50 €	2,50 €
Mini-camp 2 jours (forfait plein tarif) 1 ^{er} enfant	30,00 €	50,00 €	31,00 €	51,00 €
2 ^{ème} enfant et plus	25,00 €	45,00 €	25,00 €	46,00 €
Mini-camp 3 jours (forfait plein tarif) 1 ^{er} enfant	100,00 €	140,00 €	102,00 €	142,00 €
2 ^{ème} enfant et plus	80,00 €	120,00 €	81,00 €	122,00 €
Mini-camp 5 jours (forfait plein tarif) 1 ^{er} enfant	180,00 €	230,00 €	183,00 €	234,00 €
2 ^{ème} enfant et plus	160,00 €	210,00 €	163,00 €	214,00 €
Modalités d'annulation : Toute absence sur une prestation réservée doit faire l'objet d'une information auprès du service Enfance-Jeunesse conformément au règlement intérieur de l'accueil de Loisirs Enfance. Les absences pour raisons médicales ou cas de force majeure feront l'objet d'une exonération de facturation sur présentation d'un justificatif dans les 8 jours qui suivent l'absence. Annulation plus de 8 jours avant la date de la prestation : pas de facturation - Annulation moins de 8 jours avant la date jusqu'à la veille avant 11h00 : facturation du repas au tarif prévu pour la famille - Annulation hors délais : facturation à 100 % de la prestation réservée				

TARIFS MUNICIPAUX

SECTEUR ENFANCE et JEUNESSE (Effet au 1^{er} septembre)	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
Droits annuels d'inscription à l'Espace Jeunes	5,40 €		5,50 €	
Forfait activité :	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Activité dont le tarif est inférieur à 7 € par participant (voile, canoë, patinoire, escalade, ...)	3,15 €	3,40 €	3,20 €	3,45 €
Activité dont le tarif est compris entre 7 € et 15 € par participant (équitation, concert, ...)	8,50 €	9,55 €	8,65 €	9,70 €
Activité dont le tarif est supérieur à 15 € par participant (karting, quad, paint-ball,...)	11,10 €	12,25 €	11,30 €	12,45 €
SALLES MUNICIPALES ET SALLES DE SPORTS (Effet au 1^{er} septembre)				
Gratuité pour une location de salle dans l'année pour les associations redonnaises membres d'un office municipal ou subventionnées par la Ville de Redon (y compris CCAS), les établissements scolaires redonnais (y compris associations de parents d'élèves) et les administrations de l'Etat et hospitalières.				
Locaux scolaires				
Location (par heure)	5,10 €		5,20 €	
Locaux de la Ruche - Location à la journée ou à la demi-journée (50 % du tarif par jour)	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Pour une association (par jour)	59,60 €	92,10 €	60,60 €	93,60 €
Pour un particulier (par jour)	107,00 €		108,80 €	
Pièce de vaisselle pour remplacement (l'unité)	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Salle de danse de la Maison de l'Enfance				
Association à but non lucratif (par heure)	7,70 €	15,50 €	7,80 €	15,80 €
Autre (par heure)	31,00 €	31,00 €	31,50 €	31,50 €
Autres salles de réunion (par jour) : salle rue Nominoë, salle rue Saint-Conwoïon, ... - Location à la journée ou à la demi-journée (50 % du tarif par jour)	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Associations Redonnaises membres de l'OMS, de l'OMCL ou ayant bénéficié d'une subvention municipale	22,80 €		23,20 €	
Autres associations, collectivités ou administrations	39,70 €	60,80 €	40,40 €	61,80 €
Location pour un particulier - sans but lucratif - Salle Saint-Conwoïon (par jour)	41,60 €	65,10 €	42,30 €	
Location pour un particulier - sans but lucratif - Autres salles (par jour)	41,60 €	65,10 €	42,30 €	66,20 €
Location pour une entreprise - sans but lucratif (par jour)	63,80 €	95,90 €	64,90 €	97,50 €
Location avec but lucratif (par jour)	87,30 €	132,30 €	88,80 €	134,50 €
Supplément pour la location de la cuisine (par jour)			50,00 €	60,00 €
Activités sans billetterie avec entrées gratuites ou sur invitation de l'organisateur exclusivement (Greniers à sel, ...)				
- tarif journalier	7,70 €	16,30 €	7,80 €	16,60 €
- tarif hebdomadaire	43,30 €	81,30 €	44,00 €	82,70 €
Activités avec billetterie				
- tarif journalier	16,30 €	32,40 €	16,60 €	32,90 €
- tarif hebdomadaire	81,30 €	162,80 €	82,70 €	165,50 €
Salles des sports				
Complexe sportif Joseph Ricordel :				
- Location pour une activité sans entrée payante (par jour)	150,40 €	381,60 €	152,90 €	388,00 €
- Location pour une activité sans entrée payante (par heure)			10,00 €	
- Location pour une activité avec entrée payante (par jour)	425,80 €	900,00 €	433,00 €	915,10 €
Gymnase Henri Matisse et autres salles et équipements sportifs :				
- Location (par aire et par heure)	5,10 €	14,70 €	5,20 €	14,90 €

TARIFS MUNICIPAUX

MAISON DES FÊTES - Effet au 1^{er} septembre

Gratuité pour une location de salle dans l'année pour les associations redonnaises membres d'un office municipal ou subventionnées par la Ville de Redon (y compris CCAS), les établissements scolaires redonnais (y compris associations de parents d'élèves) et les administrations de l'Etat et hospitalières.

Quand il s'agit d'une création artistique réalisée par les membres d'une association ou les enfants d'une école, il y a une journée de gratuité supplémentaire pour un jour de répétition avec mise à disposition du matériel, son et lumière propre à l'équipement.

Toute prestation supplémentaire est possible et demeure payante : nettoyage, installation de matériel. Lorsque, pour respecter les consignes de sécurité, la présence de sapeurs-pompiers est nécessaire, l'utilisateur remboursera intégralement à la Ville les vacations payées par cette dernière.

	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Location par jour en comptant le temps d'utilisation ou d'immobilisation effective de l'équipement (location par ½ salle = ½ tarif , location par 1/4 salle = 1/4 tarif)				
Activités sans billetterie avec entrées gratuites ou sur invitations de l'organisateur exclusivement (tarif indiqué = plein tarif) :				En attente de la mise en service de la Maison des fêtes
- écoles et associations (loi 1901 à but non lucratif)	72,00 €	149,00 €		
- comités d'entreprises/particuliers	144,00 €	298,00 €		
- collectivités, administrations ou sociétés privées	213,00 €	318,00 €		
Activités avec billetterie :				
- écoles et associations (loi 1901 à but non lucratif)	110,00 €	233,00 €		
- comités d'entreprises/particuliers	159,00 €	333,00 €		
- collectivités, administrations ou sociétés privées	267,00 €	375,00 €		
Activités à titre commercial ou professionnel avec ou sans billetterie	330,00 €	444,00 €		
Elections : location dans le cadre de meetings électoraux ou de réunions de campagne (y compris état des lieux, nettoyage et sonorisation)	162,00 €	162,00 €		
Prestations supplémentaires				En attente de la mise en service de la Maison des fêtes
- sonorisation (mise à disposition du matériel)	64,00 €	133,00 €		
- Prestations d'agent communal (montage podium, réglage ou conduite sono, nettoyage, coût de l'heure, ...) sur demande écrite et accord de la mairie	27,00 €	34,00 €		
Caution à la location (Dépôt obligatoire à la réservation)	500,00 €	500,00 €		
Forfait de dédit (si annulation à moins de 48 heures avant le début de la réservation)	70,00 €	138,00 €		
	CAMPING DE LA GOULE D'EAU (tarif par jour hors taxe de séjour) - Effet au 1^{er} septembre			
	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
Forfait 2 personnes avec un véhicule (moto ou voiture) avec une tente ou une caravane	12,50 €		12,70 €	
Forfait 2 personnes avec un camping-car	15,50 €		15,80 €	
Forfait 2 personnes avec une tente	10,40 €		10,60 €	
Un adulte ou une personne supplémentaire au forfait (plus de 12 ans)	3,70 €		3,80 €	
Un enfant de 3 ans à 12 ans	2,00 €		2,00 €	
Un enfant de moins de 3 ans	Gratuit		Gratuit	
Tarif enfant groupe (à partir de 10 enfants entre 12 et 18 ans)	3,10 €		3,20 €	
Véhicule supplémentaire	2,60 €		2,60 €	
Véhicule immobilisé / "garage mort" (forfait / jour) avec obligation d'une nuité en présentiel à l'arrivée du véhicule)	-		3,00 €	
Tente ou caravane supplémentaire	3,70 €		3,80 €	
Caravane 2 essieux	40,50 €		41,20 €	
Branchement électrique	3,20 €		3,30 €	

TARIFS MUNICIPAUX

MUSEE DE LA BATELLERIE DE L'OUEST - Effet au 1 ^{er} septembre	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
	Entrées du Musée			
15 ans et plus :				
- le ticket	3,00 €		3,00 €	
- par groupe de plus de 10 personnes et par personne	2,50 €		2,50 €	
De 6 à 14 ans :				
- le ticket	1,60 €		1,60 €	
- par groupe de plus de 10 personnes et par personne	1,10 €		1,10 €	
Lors de manifestations exceptionnelles (Foire Teillouse, ...) :				
- 15 ans et plus	1,00 €		1,00 €	
- moins de 15 ans	Gratuit		Gratuit	
Animation pédagogique ou visite guidée (forfait par groupe)	35,30 €		36,10 €	
Jeu d'évasion (« Escape game») - Tarif par personne				
- Plein tarif	20,00 €		20,00 €	
- Moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants, groupe constitué de 6 personnes, comité d'entreprise ou amicale du personnel	15,00 €		15,00 €	
Location d'exposition				
Location de l'exposition "Le grand fleuve" (par semaine)	401,00 €		408,00 €	
Location de l'exposition "Port de Redon" (par semaine)	86,00 €		87,00 €	
Mise à disposition d'un bateau (à la journée)				
Bateau à quai	95,00 €		97,00 €	
En déplacement (avec pilote)	263,00 €		267,00 €	
PRESTATIONS DIVERSES - Effet au 1 ^{er} septembre	TARIFS 2019		TARIFS 2020	
Vente de bois				
Bois de chêne (la corde)	170,00 €		173,00 €	
Bois de feuillus en mélange : châtaignier, charme, bouleau, etc. (la corde)	139,00 €		141,00 €	
Bois de résineux : sapin, pin, etc. (la corde en mélange)	44,00 €		45,00 €	
Vente d'animaux				
Mouton (Réduction de 50 % pour un mouton de taille moyenne, de 85 % pour un mouton de petite taille)	85,00 €		86,00 €	
Gîte d'accueil des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle				
La nuitée (par personne et hors taxe de séjour)	14,00 €		14,00 €	
Parking rue des Douves				
Location mensuelle	43,60 €		44,30 €	
Main d'œuvre municipale et matériels avec main d'œuvre				
	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Main d'œuvre - Agent municipal (l'heure)	27,10 €	33,60 €	27,60 €	34,20 €
Camion	49,10 €	61,90 €	49,90 €	62,90 €
Tracto, Camion-échelle ou Balayeuse - avec chauffeur (l'heure)	57,70 €	70,40 €	58,70 €	71,60 €
Jardins familiaux				
	REDON	EXTÉRIEUR	REDON	EXTÉRIEUR
Parcelle (au mois)			6,00 €	

TARIFS MUNICIPAUX

ANNEXE - TARIFS ALSH - MINI-CAMP 2 JOURS -

Après application du quotient familial

Tranche	Quotient familial	2019 (2 j)	2020 (2 j)
T1	0 à 380	6,40	6,60
T2	381 à 460	10,30	10,60
T3	461 à 480	14,00	14,50
T4	481 à 530	17,20	17,80
T5	531 à 550	20,00	20,70
T6	551 à 600	22,80	23,60
T7	601 à 740	26,00	26,90
T8	Plein tarif 1 ^{er} enfant	30,00	31,00
	2 ^{ème} enfant et plus	25,00	25,00

Tranche	Quotient familial	Tarif plein	Bons vacances (indicatif selon CAF)	Reste après bons vacances	A charge Ville après abattement	A charge famille après abattement
T1	0 à 380	31,00	16,90	14,10	11,10	3,00
T2	381 à 460		16,90	14,10	9,28	4,82
T3	461 à 480		12,66	18,34	9,76	8,58
T4	481 à 530		12,66	18,34	7,81	10,53
T5	531 à 550		10,56	20,44	6,79	13,65
T6	551 à 600		10,56	20,44	4,88	15,56
T7	601 à 740		-	31,00	4,10	26,90
T8	plein tarif 1 ^{er} enfant	25,00	-	31,00	-	31,00
	2 ^{ème} enfant et plus		-	25,00	-	25,00

ANNEXE - TARIFS ALSH - MINI-CAMP 3 JOURS -

Après application du quotient familial

Tranche	Quotient familial	2019	2020
T1	0 à 380	21,29	21,72
T2	381 à 460	34,19	34,88
T3	461 à 480	46,77	47,71
T4	481 à 530	57,42	58,57
T5	531 à 550	66,77	68,11
T6	551 à 600	76,13	77,65
T7	601 à 740	86,77	88,51
T8	Plein tarif 1 ^{er} enfant	100,00	102,00
	2 ^{ème} enfant et plus	80,00	81,00

Tranche	quotient familial	tarif plein	bons vacances	Reste après bons vacances	A charge Ville après abattement	A charge famille après abattement
T1	0 à 380	102,00	25,35	76,65	60,33	16,32
T2	381 à 460		25,35	76,65	50,44	26,21
T3	461 à 480		18,99	83,01	44,18	38,83
T4	481 à 530		18,99	83,01	35,35	47,66
T5	531 à 550		15,84	86,16	28,63	57,53
T6	551 à 600		15,84	86,16	20,57	65,59
T7	601 à 740		-	102,00	13,49	88,51
T8	plein tarif 1 ^{er} enfant	81,00	-	102,00	-	102,00
	2 ^{ème} enfant et plus		-	81,00	-	81,00

Remarque : une famille bénéficiant d'une Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) bénéficie d'une participation de la CAF de 5,28 € par jour pour un quotient familial de 601 à 900 €. Le calcul du montant à charge de la famille sera calculé selon son QF.

TARIFS MUNICIPAUX

ANNEXE - TARIFS ALSH - MINI-CAMP 5 JOURS -

Après application du quotient familial

Tranche	Quotient familial	2019	2020
T1	0 à 380	38,95	39,60
T2	381 à 460	61,38	62,40
T3	461 à 480	83,80	85,20
T4	481 à 530	102,69	104,40
T5	531 à 550	120,39	122,40
T6	551 à 600	136,92	139,20
T7	601 à 740	155,80	158,40
T8	plein tarif 1 ^{er} enfant	180,00	183,00
	2 ^{ème} enfant et plus	160,00	163,00

Tranche	quotient familial	tarif plein	bons vacances	Reste après bons vacances	A charge Ville après abattement	A charge famille après abattement
T1	0 à 380	183,00	42,25	140,75	110,29	30,46
T2	381 à 460		42,25	140,75	92,76	47,99
T3	461 à 480		31,65	151,35	80,89	70,46
T4	481 à 530		31,65	151,35	65,01	86,34
T5	531 à 550		26,40	156,60	51,86	104,74
T6	551 à 600		26,40	156,60	37,48	119,12
T7	601 à 740		-	183,00	24,60	158,40
T8	plein tarif 1 ^{er} enfant	-	183,00	-	183,00	
	2 ^{ème} enfant et plus	163,00	-	163,00	-	163,00

ANNEXE - TARIFS ALSH - MERCREDIS, PETITES ET GRANDES VACANCES

Après application du quotient familial

Tranche	Quotient familial	Tarif journée sans repas	Tarif du repas	Total journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas	Total demi-journée avec repas
T1	0 à 380	1,60	1,10	2,70	1,10	2,20
T2	381 à 460	2,25	1,55	3,80	1,55	3,10
T3	461 à 480	3,05	2,20	5,25	2,10	4,30
T4	481 à 530	3,55	2,70	6,25	2,45	5,15
T5	531 à 550	3,80	3,60	7,40	2,65	6,25
T6	551 à 600	4,35	3,90	8,25	3,00	6,90
T7	601 à 740	5,40	4,10	9,50	3,75	7,85
T8	Plein tarif	6,50	4,30	10,80	4,50	8,80

Remarque : une famille bénéficiant d'une Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) bénéficie d'une participation de la CAF de 5,28 € par jour pour un quotient familial de 601 à 900 €. Le calcul du montant à charge de la famille sera calculé selon son QF.